

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des Décisions du Bureau Communautaire

Nombre de :

- Membres du Bureau en exercice : 29
 - Membres présents : 26
 - Membres absents : 4
- Dont suppléé : 1*

SEANCE DU 13 Septembre 2023

Point 6

ADMINISTRATION GENERALE – Résiliation du bail emphytéotique – Association Billard Club

L'Association Billard Club a conclu le 23 mars 2001 un bail emphytéotique avec la Communauté de Communes de Benfeld, à laquelle s'est substituée la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

En raison des demandes croissantes en matière de restauration scolaire et l'accueil périscolaire, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein a été contrainte de rechercher des nouveaux lieux d'accueil disponibles.

En ce sens, a été proposé à l'Association Billard Club un projet de réhabilitation du local avec la conclusion d'un nouveau bail classique, sans incidence sur le maintien de l'activité de l'Association et permettant de répondre aux besoins des services de la collectivité.

Par courrier du 20 avril 2023, l'Association Billard Club 60 Cocoben a indiqué refuser le projet de réhabilitation qui lui a été soumis.

C'est pourquoi au regard de la nécessité d'affecter le local aux services de restauration scolaire et d'accueil périscolaire, et faute de solution amiable ayant retenu l'assentiment de l'Association, le Bureau des Maires décide de résilier le présent bail emphytéotique.

25 votes POUR

1 ABSTENTION



Pour extrait conforme
Fait à BENFELD le 14 septembre 2023
Le Président,
Stéphane SCHAAL

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20230913-DEC-2023-004-AR
Date de télétransmission : 15/09/2023
Date de réception préfecture : 15/09/2023